



Communauté
de Communes
de Sélestat



Pacte territorial de Relance et de Transition Ecologique (PTRTE)

Sélestat - Alsace Centrale

Une démarche d'accompagnement territorial et de simplification des contractualisations menée conjointement par l'État et la Région Grand Est et associant la Collectivité Européenne d'Alsace (CeA). Elle est issue de la convergence du Contrat territorial de relance et de transition écologique (CRTE) porté par l'État et du Pacte territorial porté par le Conseil régional, il porte le nom de **Pacte territorial de relance et de transition écologique (PTRTE)**. Ces PTRTE incarnent le partenariat inédit de l'État et du Conseil Régional qui co-animent la démarche et partagent une volonté de simplification, d'efficacité et d'accompagnement sur-mesure, au service des projets des territoires pour une relance durable. Cette relance durable s'inscrit dans les orientations du Business Act et du Schéma régional de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) de la Région Grand Est, approuvé en janvier 2020 et dont la pertinence a été renforcée par la crise sanitaire COVID-19.

Le PTRTE se déploie dès 2021 en conformité avec :

- la circulaire du Premier ministre du 20 novembre 2020, précisant les modalités de mise en œuvre des CRTE sur le territoire national
- la délibération du Conseil Régional du 12 décembre 2019, sur le Pacte territorial Grand Est ;
- l'accord de relance État-Région approuvé le 17 décembre 2020 en séance plénière (délibération n°20SP-2065), et signé le 30 mars 2021 par l'État et la Région.

1. Contexte et objectifs du Pacte pour l'État, la Région et la CeA

- Une volonté commune de l'Etat et de la Région d'accompagner les territoires en proximité, en tenant compte de leurs spécificités et de leurs trajectoires, en s'inscrivant dans la durée du mandat local (6 ans).
- Un objectif inédit de convergence, de visibilité et de transversalité dans la lecture et le déploiement des programmes et politiques sur le territoire :
 - Le Pacte n'est pas une contractualisation de plus, mais une approche globale et intégratrice des contractualisations existantes entre le territoire, la Région, la Collectivité européenne d'Alsace, l'Etat et ses opérateurs (et le Département le cas échéant) ;
 - Il est cohérent avec les objectifs de simplification énoncés dans l'accord de partenariat Etat-Régions de 2020.
- Un support pour la déclinaison locale d'orientations stratégiques partagées entre l'Etat et la Région :

3 orientations stratégiques à croiser et prendre en compte dans la stratégie du territoire :

Transition énergétique et ÉCOLOGIQUE

(avec bilan écologique)

COHÉSION territoriale et coopérations

(maillage territorial en centralités, équipements, services, santé, sport, loisirs... et coopération entre territoires)

ÉCONOMIE plurielle ancrée dans les territoires (de proximité, productive, relocalisation...)

et 3 sujets transversaux :

- le déploiement des usages du numérique
- les synergies inter-territoires et interrégionales
- les dynamiques transfrontalières

- Une cohérence avec les stratégies nationales, régionales et locales

- Au niveau national : France Relance, Agenda rural, Territoires d'Industrie, Agenda national pour le Climat, Stratégie pauvreté...
- Au niveau régional : CPER, SRADDET, SRDEII et Business Act, CPRDFOP, Stratégie Régionale Biodiversité, Feuille de route Santé, Schéma Régional de Développement du Tourisme, Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets, Schéma Régional de développement du Sport...
- Au niveau infrarégional : CPIER Massif des Vosges, Schéma interdépartemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public, SCoT de Sélestat et sa région, Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET),
- Au niveau départemental : Une cohérence avec la politique de soutien aux territoires de la Collectivité européenne d'Alsace, au travers des contrats départementaux dans le Bas-Rhin et de la politique de développement territorial dans le Haut-Rhin poursuivies en 2021. La CeA élaborera une politique d'accompagnement des projets de territoire qui sera définie d'ici fin 2021.

2. Portée et contenu du Pacte du PETR Sélestat – Alsace Centrale au date de signature ou de mise à jour du PTRTE

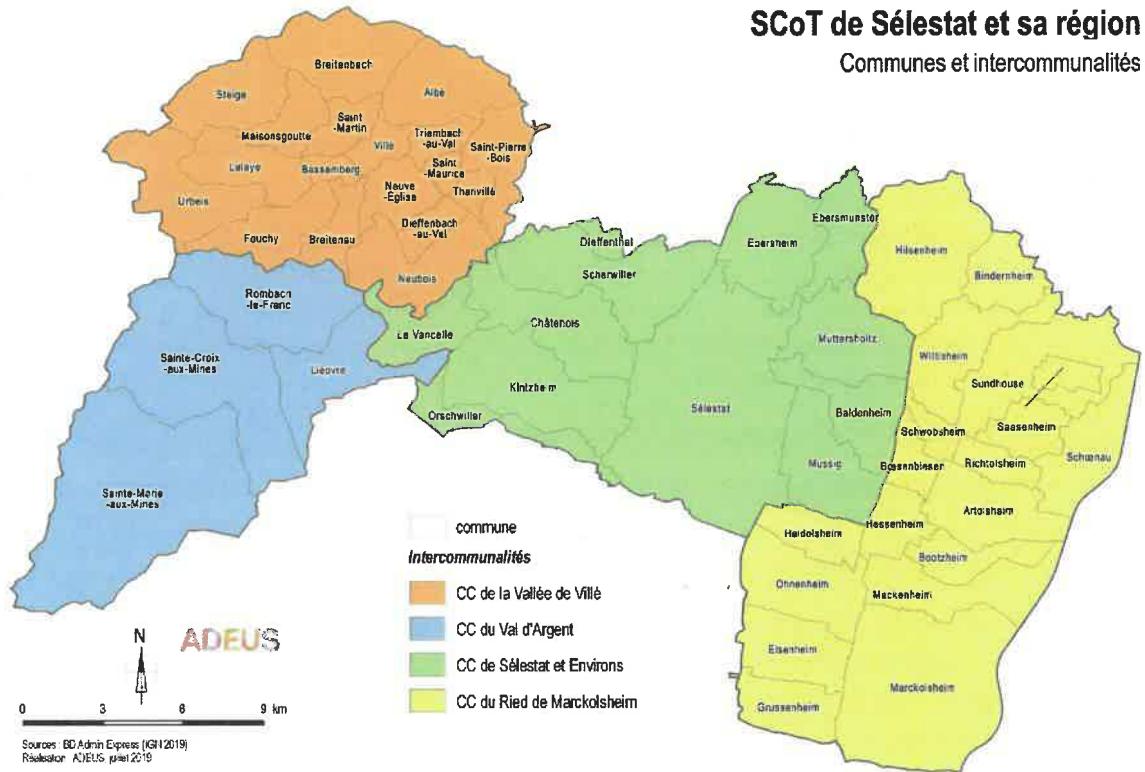
- Périmètre géographique de contractualisation

Le Pacte couvre donc le(s) EPCI : Sélestat, Ried de Marckolsheim, Vallée de Villé, Val d'Argent Formant le PETR : Sélestat – Alsace centrale

Ce périmètre regroupe 52 communes pour une population de 77 294 habitants.

SCoT de Sélestat et sa région

Communes et intercommunalités



- **Convergence progressive des contractualisations préexistantes**

Contrats de référence intégré dans le PTRTE (que le territoire a choisi de faire converger pour construire une lecture transversale de sa stratégie de développement)

Intitulé du contrat intégré au PTRTE	Période du contrat	Echelle du contrat
Projet Alimentaire Territorial	2020-2022	PETR
Territoires d'Industrie	2019-2022	PETR
Pacte Grand Est Ville moyenne		Ville de Sélestat
Contrat départemental de développement territorial	2019-2021	EPCI + PETR
Opération de revitalisation du territoire	2020-2025	CC de Sélestat
Petites Villes de Demain	2021-2026	CC du Val d'Argent Commune de Villé et CC vallée de Villé Ville de Marckolsheim et CC du ried de Marckolsheim
Service d'Accompagnement à la rénovation énergétique (Région)	2021-2023	PETR
Opération d'Amélioration de l'Habitat – rénovation urbaine	2016-2021	Sélestat (centre ancien)
Pays d'Art et d'Histoire		CC du Val d'Argent
Ville d'Art et d'Histoire	2019-2022	Ville de Sélestat

Convention partenariale stratégie enfance/jeunesse/famille	2019-2021	CC Vallée de Villé
Contrat territorial global (CAF)		Chaque EPCI
Charte du Parc des ballons des Vosges	2012-2027	CC du Val d'Argent

Le présent Pacte ne remet pas en cause les engagements des contrats préexistants, qui ne seraient pas intégrés dans le PTRTE. Pour autant, il vise à éviter la juxtaposition des comités de pilotage et la redondance des projets dans plusieurs contrats.

Le Pacte n'est pas un document figé. Les parties prenantes s'engagent à poursuivre la démarche de simplification/intégration des contrats préexistants et à venir, autour de projets prioritaires et structurants.

- **Stratégie de développement du territoire**

Stratégie inter-PTRTE

Le territoire de l'Alsace centrale s'inscrit dans différentes dynamiques.

Fortes de leur partenariat antérieur au sein de l'Association pour le Développement de l'Alsace centrale (ADAC) et suite à la reconfiguration territoriale qui a vu la création PETR dont n'est pas membre la Communauté de communes du canton d'Erstein, les 2 structures continuent de collaborer sur les thématiques de la transition énergétique (ex. portage commun du Service d'accompagnement pour la rénovation énergétique), la mobilité (organisation des défis « Au boulot à vélo » et « Ville en selle »), économie (réseau Connect'teams) ou encore le Projet Alimentaire Territorial.

Les vallées de Villé et du Val d'Argent sont dans le périmètre de la convention Interrégionale du Massif des Vosges. Les communes de la communauté de communes du Val d'Argent sont membres du Parc naturel régional des Ballons des Vosges.

Le PETR est membre de l'Eurodistrict Freiburg centre et Sud Alsace récemment constitué sous forme de GECT et coopère plus particulièrement avec son voisin, le Landkreis Emmendingen sur les questions de transition énergétique et de mobilité (défi Ville en Selle, itinéraire transfrontalier Villé-Elzach).

Stratégie du territoire

PRESENTATION GENERALE

À l'est de la région Grand Est, à cheval sur les départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin, le PETR de Sélestat – Alsace centrale couvre 566 km² et regroupe 77 294 habitants.

Il offre une large diversité de paysages, depuis la moyenne montagne de la vallée de Villé et du Val d'Argent à la plaine d'Alsace et au Ried, en passant par le piémont des Vosges et ses coteaux viticoles et la ville de Sélestat et son patrimoine culturel et économique.

En position centrale au cœur du sillon rhénan, à proximité des grandes agglomérations alsaciennes, allemandes ou suisse, le territoire du PETR est particulièrement bien desservi, tant par les voies routières et ferroviaires que par la voie fluviale du Rhin et est proche des

infrastructures aéroportuaires de Mulhouse-Bâle, de Strasbourg, de Baden-Baden et de Frankfort.

Le PETR est un « syndicat mixte » dont sont membres les communautés de communes du Ried de Marckolsheim (18 communes), de Sélestat (12 communes), de la Vallée de Villé (18 communes) et du Val d'Argent (4 communes). Il a vocation à fédérer ses membres pour la mise en œuvre d'un projet commun d'aménagement et de développement du territoire.

Le PETR constitue un cadre d'action pour des démarches territoriales de projets et de solidarité, à l'échelle intercommunautaire. Le PETR doit permettre une coopération plus facile entre ses communautés membres et de créer des synergies entre elles : le PETR intervient avec elles et pour leur compte, dans les domaines qu'elles lui assignent. La maîtrise d'ouvrage des équipements éventuels a vocation à rester au niveau des communautés membres.

Le Schéma de Cohérence Territorial, outil de planification est le fil conducteur de l'aménagement et du développement du territoire. Validé en 2013, le comité syndical du PETR a prescrit sa révision suite à l'analyse des résultats de l'application 2014-2019. Elle devrait démarrer en 2022.

Outre le SCoT, et pour sa déclinaison opérationnelle, le territoire a depuis élaboré un plan global de déplacements (PGD) et a adopté son Plan climat Air Energie Territorial (PCAET) ; autant d'outils stratégiques qui permettront la déclinaison de programmes opérationnels.

Les communautés de communes ont elles aussi à leurs échelles et selon leurs problématiques, lancé des études et des démarches prospectives.

La communauté de communes de Sélestat a validé en mai 2021 son projet de territoire, feuille de route pour la mandature.

Indicateurs démographiques

Le territoire de l'Alsace Centrale a toujours été un territoire attractif, et sa population n'a jamais cessé de croître depuis la fin des années 60 avec un pic de croissance particulièrement soutenu entre 2000 et 2006 ; après avoir été le territoire le plus dynamique d'Alsace au début des années 2000 (+1,3% de taux de croissance annuel de la population) le territoire est désormais celui dont la croissance a été la plus faible sur la dernière période de recensement.

Si la croissance marque un ralentissement général sur l'ensemble des communautés du territoire, on constate que

- Le ried de Marckolsheim est le territoire le plus dynamique
- La baisse de croissance a été régulière sur la Vallée de Villé mais connaît un taux positif à la différence du Val d'Argent qui a toujours perdu de sa population, en particulier entre 2006 et 2011

Le secteur de Sélestat, polarité urbaine principale du territoire voit sa croissance ralentir régulièrement, après avoir connu une très forte croissance au début des années 2000.

La population compte en proportion davantage de familles que la moyenne du Bas-Rhin. Elle est également plus âgée avec une sur-représentation des 40-60 ans ; à l'inverse les 18-30 ans qui sont sous-représentés.

La taille des ménages ne cesse de diminuer passant de 2,6 personnes au début des années 2000 à 2,3 personnes en 2016 ; cette diminution devrait se poursuivre dans les années à venir avec un impact sur la production de logements.

LES ENJEUX DU TERRITOIRE

1. Promouvoir un habitat durable

Partant du besoin exprimé par les communautés de communes de Sélestat et du ried de Marckolsheim, chacune dotée d'un Plan Local de l'Habitat (PLH), un observatoire de l'habitat a été mis en place, piloté par l'ADEUS, pour améliorer la connaissance des enjeux liés au logement et l'habitat à l'échelle du PETR.

Chiffres clés

- 38 000 logements dans 52 communes dont 26% dans la commune de Sélestat, 8% à Sainte-Marie-aux-Mines et 5% à Marckolsheim
- Territoire qui regroupe 4% des logements alsaciens
- 65% des résidences principales sont des maisons individuelles
- Une ancienneté du parc variable (2/3 du parc du Val d'Argent construit avant 1970, seulement 1/3 pour le ried de Marckolsheim)
- Une vacance élevée et en hausse mais des leviers de remobilisation différents selon les territoires
- Une forte prédominance de la propriété occupante à l'exception des grandes communes

En synthèse, il faut noter des enjeux forts d'intervention sur le parc existant en lien avec la rénovation et la résorption de la vacance avec des leviers à activer très divers selon chaque réalité territoriale

- Rénovation des logements individuels dans le ried de Marckolsheim et la vallée de Villé
- Vacance d'appartements dans le Val d'Argent et Sélestat, à mettre en lien avec la requalification des centres et de la dynamique commerciale
- Parc très ancien dans la communauté de communes du Val d'Argent (précarité énergétique)

Pour les aspects liés à la rénovation et la précarité énergétique, le territoire met en place un service d'accompagnement à la rénovation énergétique (SARE), en partenariat avec la Région Grand Est, avec comme porte d'entrée pour les particuliers, l'espace FAIRE. Le SARE a vocation à coordonner l'ensemble de l'écosystème de la rénovation et fluidifier le parcours d'accompagnement des ménages, aussi plus particulièrement avec les PIG Rénov'habitat pilotés par la CeA. Depuis 2016, la Ville de Sélestat a mis en place une opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH-RU) du centre ancien.

2. Structurer et amplifier l'offre de transport durable

Validé en 2015, le plan global de déplacements (PGD), en lien avec les enjeux du SCoT, constitue le cadre et la feuille de route de la politique mobilité du territoire de l'Alsace centrale.

Les points clés du diagnostic du PGD sont les suivants :

- Le territoire constitue un bassin de mobilité : 85% des déplacements tous motifs sont réalisés à l'intérieur du territoire.
- L'offre de transports collectifs est importante mais souffre d'un manque de cohérence
- Forte part modale du vélo
- Des initiatives en matière de covoiturage
- Des attentes fortes des acteurs sur ce sujet

Dans l'architecture des transports du territoire du PETR, Sélestat joue un rôle primordial :

- Avec son service de transport urbain qui connaît un développement régulier traduisant son attractivité croissante auprès de la population résidente de la communauté de communes de Sélestat. Le réseau TIS est ainsi devenu une référence pour les autres territoires du PETR en matière de politique transport.
- En tant que point de convergence des différents réseaux au niveau de la gare dont la fonction de pôle d'échange multimodal (PEM) est en voie de formalisation dans le cadre de l'aménagement de la place de la gare et de ses environs.

Partant de ce constat, le PGD décline une stratégie concernant l'organisation de tous les modes de déplacements et de favoriser la mise en place de solutions alternatives de transport. L'optimisation de l'offre en transport en commun et le développement d'une panoplie de réponses modales adaptées en instaurant un management de la mobilité sont les principales orientations retenues.

Depuis, le PETR a lancé en 2019 une étude relative à la gouvernance des politiques de mobilités : chacune des communautés de communes du PETR est désormais autorité organisatrice de la mobilité et il est envisagé que cette compétence soit transférée au PETR pour le développement d'un service de transport urbain notamment.

Le territoire de l'Alsace centrale s'est engagé également dans une politique volontariste de développement des modes actifs, en particulier le vélo, avec l'adoption en juin 2021 d'un schéma directeur cyclable intercommunautaire recensant les barreaux manquants et prioritaires à réaliser et aussi les services associés à développer. Par exemple, une étude relative à la mise en place d'une "vélostation", préconisée par le schéma cyclable, est engagée. D'autres actions sont en cours : développement du covoiturage, actions de communication et de promotion ...

3. Offrir une dynamique économique à un territoire attractif

L'accessibilité du territoire et son positionnement géographique au cœur de l'Alsace sont des atouts indéniables pour l'attractivité économique

Créer les conditions d'accueil : foncier, zones d'activités, accessibilité

Les possibilités d'extension admises par le SCoT n'ont pas entièrement été utilisées à ce jour. Toutefois la pression en matière économique reste forte et il est indispensable de calibrer les besoins en matière économique.

Favoriser l'émergence de nouvelles activités

Pérenniser les moyens d'accompagnement pour la création et la reprise d'entreprises.

Les chambres consulaires (CMA et CCI) ainsi que la plate-forme d'initiatives locales Initiative Alsace Centrales (IAC) sont bien ancrées et disposent d'un guichet unique au pôle économique de la Ville de Sélestat.

Les communautés de communes de Sélestat ont noué un partenariat étroit avec IAC dans le cadre de dispositifs d'accompagnement (abondement des prêts d'honneur, fonds Résistance).

IAC a également vocation animer le pôle de coopération pour entreprendre du territoire.

Mettre en réseau les entreprises

L'entreprise du futur, c'est une industrie capable de mobiliser des énergies autour d'elle en travaillant en réseau avec son écosystème et avec son territoire d'implantation.

Si les entreprises sont généralement bien organisées au niveau des filières, la coopération locale entre entreprises d'activités diverses et les acteurs du territoire reste assez faible.

Sur le territoire, le constat est le suivant :

- Un réseau riche et diversifié d'entreprises industrielles à l'échelle de l'Alsace centrale mais qui se connaît peu et a peu l'habitude d'échanger et de travailler ensemble.
- Territoire hétérogène (vallée, montagne, industrie, agriculture...), sans véritable regard partagé.
- Une méconnaissance des ressources et des besoins des uns et des autres.
- La conviction partagée par dirigeants d'entreprises et collectivités de l'existence d'un potentiel important et d'une volonté de collaborer en faveur de développement gagnant-gagnant entreprises - territoire.

Partant de ce constat, l'ADIRA et des entreprises pionnières (Bürkert, Hartmann, PIM Industrie) ont décidé de créer un réseau dont la région Grand Est et les communautés de communes sont parties prenantes.

Le territoire bénéficie tout récemment du soutien de Territoires d'Industrie pour mettre en place une ingénierie d'animation pour amplifier et pérenniser les actions du réseau.

Si certaines communautés disposent d'une feuille de route et d'une ingénierie, l'enjeu du développement économique reste à consolider avec une stratégie partagée à l'échelle du territoire du PETR.

4. Revitaliser les centres bourgs

Le territoire n'a pas échappé au phénomène de déplacement des commerces vers les zones périphériques, avec une implantation parfois diffuse autour des axes de communication, entraînant une réduction de l'offre commerciale et le développement de la vacance en centre-ville.

Pour pallier à cette situation la communauté de communes et la Ville de Sélestat se sont engagées dans une opération de revitalisation du territoire (ORT). Les bourgs-centres des autres intercommunalités, Villé, Sainte-Marie-aux-Mines et Marckolsheim sont lauréates du dispositif Petites Villes de Demain (PVD), outil qui leur permettra de concrétiser une politique de redynamisation (commerce, habitat, aménagement urbain...).

5. Maintenir une offre de services de qualité sur le territoire

Pour garantir une cohésion territoriale et l'attractivité, le territoire doit s'adapter aux nouvelles attentes sociétales et garantir l'accès à tous aux biens et services essentiels : accueil périscolaire, crèches, accompagnement des personnes âgées, offre culturelle.

L'offre de services est satisfaisante sur l'ensemble du territoire et les bourgs-centres.

Des efforts ont été réalisés ces dernières années, notamment à Sélestat pour renforcer ou réhabiliter le pôle d'équipements et services dans la ville moyenne : hôpital, équipements sportifs (centre sportif intercommunal par ex.), quartier gare, création et restructuration d'établissements scolaires...

Le territoire dispose d'équipements culturels d'envergure régionale : Tanzmatten, Agence Cultuelle Grand Est, Fond régional d'art contemporain (FRAC). Des médiathèques et bibliothèques sont présentes dans toutes les intercommunalités. L'offre est aussi dense et

variée avec l'organisation de nombreux festivals et animations adossée à des équipements et structures organisatrices (centres sociaux-culturels, Décibulles, Zone 51, Azimutt) L'évolution démographique du territoire nécessite de s'intéresser plus particulièrement à l'enfance, où des tensions sont déjà visibles notamment dans le Ried de Marckolsheim et à Sélestat, et aux personnes âgées par le renforcement des équipements.

6. Structurer l'offre touristique et culturelle

Le territoire souffre du paradoxe de disposer d'un patrimoine d'exception et d'une image et d'une notoriété très éloignées du potentiel patrimonial. Pourtant, la complémentarité entre les différentes parties du territoire et leurs offres (patrimoine, nature, sites, activités) permet d'envisager un produit touristique complet.

L'accent doit être mis sur l'amélioration du fonctionnement des outils de promotion, de communication touristique du territoire à travers notamment le rapprochement et la mutualisation des actions des offices de tourisme : Sélestat Haut-Koenigsbourg Tourisme (SHKT), Val d'Argent, Vallée de villé et Grand Ried (à cheval sur les communautés de communes du ried de Marckolsheim et du canton d'Erstein).

Cela doit également s'accompagner du développement, de la diversification et de la qualification des capacités d'hébergements.

L'accessibilité au Massif du Haut-Koenigsbourg, site emblématique et majeur du territoire, est un des enjeux à traiter et le territoire s'associera aux démarches menées par la CeA.

Les acteurs locaux (EPCI et PETR) souhaitent la réouverture du canal Rhin-Rhône déclassé au cours des prochaines années. Elle permettra, outre la préservation de son rôle éminent de corridor écologique, la création d'une dynamique forte de développement de l'écotourisme, à la fois pour les territoires support de cette infrastructure mais aussi globalement à l'échelle de l'écosystème fluvial de Strasbourg à Colmar et Neuf-Brisach. La discussion partenariale engagée doit se poursuivre afin de déterminer, le moment venu, les modalités d'association et de soutien de chaque acteur concerné.

Le territoire est riche de sites culturels et patrimoniaux : Nouvelle Bibliothèque Humaniste, châteaux forts, patrimoine minier dans le Val d'argent, patrimoine naturel (réserve naturelle régionale de l'Ill*Wald).

Le Val d'Argent et la Ville de Sélestat sont respectivement labellisés Pays et Ville d'Art et d'Histoire.

La communauté de communes de Sélestat élabore actuellement un projet culturel.

L'extension du label à l'ensemble du territoire et la construction d'une politique culturelle à l'échelle du PETR sont des enjeux à creuser.

7. Engager le territoire dans la transition écologique et énergétique

- Amplifier la démarche Climat Air Energie avec le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

Le Plan Climat est un outil transversal de planification stratégique et opérationnel pour les collectivités territoriales qui prend en compte l'ensemble de la problématique climat-air-

énergie. Il a vocation à impliquer collectivités, entreprises et représentants de la société civile et représente une opportunité pour structurer davantage la démarche globale Climat Air Energie et l'inscrire dans un cadre réglementaire qui fixe des objectifs chiffrés à atteindre rapidement, en matière de réduction d'émissions de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques, et aussi de développement des énergies renouvelables et d'adaptation au changement climatique.

Le PCAET s'inscrit dans une démarche globale de politique Climat Air Energie (CAE), dans la continuité de travaux initiés dès 2012 par *l'Association pour le Développement de l'Alsace Centrale* (ADAC) et qui a permis de faire émerger entre autres un Espace Info Energie, la plateforme de rénovation des maisons individuelles, ou encore le Projet Alimentaire Territorial. La démarche globale CAE a aussi été l'occasion d'obtenir le label et les financements Territoires à Energie Positive ou encore de bénéficier des Certificats d'Economie d'Energie.

Le PETR Sélestat-Alsace Centrale a validé le lancement de son Plan Climat Air Energie Territorial à l'échelle de son territoire en janvier 2018. Les 4 Communautés de Communes qui sont engagées dans ce projet territorial, dont 2 Communautés de Communes qui n'en ont pas l'obligation (vallée de Villé et Val d'Argent). L'élaboration du PCAET est coordonnée par le PETR, néanmoins la mise en œuvre d'une partie de son programme d'action se fera à l'échelle de chaque communauté de Communes. Le comité syndical, à l'occasion de sa séance du 30 septembre dernier, a adopté le PCAET.

Les communautés de communes et les communes se sont déjà largement investies dans la rénovation des bâtiments publics et de l'éclairage public, notamment sous l'impulsion du Plan climat volontaire, du programme Climaxion et de la valorisation des certificats d'économie d'énergie.

A court et moyen terme, les communautés de communes pourront saisir l'opportunité du dispositif « accélérateurs de transition » de l'ADEME pour mettre en œuvre les priorités d'actions qui les concernent avec Cit'ergie, outil de management de la transition énergétique en lien avec les compétences de la collectivité, et le soutien à l'ingénierie pour une thématique choisie.

○ Poursuivre la mise en œuvre d'un projet alimentaire territorial (PAT)

Le territoire dispose d'une mosaïque de paysages qui concourt à un cadre de vie agréable et à son attractivité. À l'ouest, il s'étend des collines sous-vosgiennes où s'épanouissent bois, forêts et vignes aux vallées de Villé et du Val d'Argent où est pratiquée une agriculture de montagne. À l'est, les terres maraîchères de la plaine laissent place aux prairies de la zone inondable du Grand Ried. Au sud et sud-est, le territoire s'ouvre sur les prés et prairies de l'Illwald (Réserve Naturelle Régionale). Enfin, au nord-est s'étendent les terres agricoles de la plaine.

De cette situation géographique découle une grande diversité de productions agricoles : céréales, betteraves, tabac, légumes, prairies, ceinture maraîchère, élevage (viande et lait), viticulture... Dans le secteur de la plaine, la nappe phréatique, plus grande ressource d'eau potable souterraine d'Europe, est accessible à faible profondeur.

La démarche volontaire de projet alimentaire territorial est apparu comme un outil permettant d'apporter une réponse aux enjeux du territoire, identifiés notamment dans le SCoT

Préserver le territoire et valoriser ses ressources

- Préserver le foncier agricole, les zones humides (prairies du Ried, espaces protégés) et les trames vertes face au développement urbain

- Adapter les méthodes culturales pour réduire les pollutions dans les zones de captage d'eau potable prioritaire
 - Préserver la qualité paysagère variée (plaine, vallées, collines sous-vosgiennes) pour un cadre de vie attractif
 - Développer des filières respectueuses de l'environnement en agriculture biologique et en agriculture raisonnée
 - Maintenir et valoriser les prairies du Ried et les systèmes agricoles associés à un paysage, et soutenir l'agriculture de montagne et éviter les fermetures paysagères.
- Produire et consommer localement**
- Faire du lien entre les producteurs et les consommateurs par le développement de circuits courts et de proximité
 - Accompagner les agriculteurs vers les circuits courts et de proximité en adéquation avec la demande locale et vecteurs de création d'emplois
 - Développer les filières locales pour permettre des débouchés aux agriculteurs
- Lutter contre le gaspillage alimentaire**
- Réduire les gaspillages à la source par l'éducation et la sensibilisation
 - Valoriser le biodéchet par le compostage individuel ou collectif
 - Promouvoir l'économie circulaire sur le territoire, en rapprochant les entreprises susceptibles d'y trouver leur intérêt
 - Promouvoir le don alimentaire

Le territoire a souhaité s'inscrire dans une démarche de projet alimentaire territorial (PAT) pour catalyser les démarches existantes et construire une stratégie transversale et multi-partenaire pour « faire de l'Alsace Centrale un territoire qui donne accès à tous à une agriculture et une alimentation saine et de qualité ».

La démarche PAT a permis de réaliser un état des lieux des préoccupations des acteurs sous forme d'entretiens, un diagnostic agricole par la Chambre d'Agriculture, une enquête sur les pratiques de consommations et l'organisation d'un forum ouvert pour définir collectivement les thématiques de travail prioritaires.

Le territoire s'engage désormais plus concrètement à travers un programme d'actions décliné en quatre axes principaux :

- S'engager dans une restauration scolaire durable,
- Développer une culture alimentaire durable
- Créer des filières de proximité respectueuses de l'environnement
- Maintenir et développer une agriculture durable.

Le projet est porté pour la PETR Sélestat-Alsace Centrale qui réunit autour de cette démarche les communautés de communes, le syndicat des déchets (SMICTOM) le syndicat de l'eau (SDEA), Bio Grand Est, la Chambre d'agriculture et la DRAAF Grand Est. Il en a confié l'animation au CPIE du Ried et de l'Alsace centrale. La démarche est labellisée PAT depuis 2020.

A noter également que la communauté de communes de la Vallée de Villé, dans le cadre de sa politique paysagère participe avec la communauté de communes de la Haute Bruche, à la gestion du foncier agricole et la réouverture des espaces et paysages. Elle soutient et travaille avec l'association des producteurs fermiers de montagne au développement et à la promotion des produits agricoles de montagne.

o **Préserver la biodiversité**

Protéger les réservoirs biologiques, protéger et développer la biodiversité, favoriser la mise en réseau des sites environnementaux et paysagers est l'objectif des dispositifs trames vertes et bleues (TVB). Dans ce cadre, des communes de la vallée de Villé et des communes du ried ont développé des programmes d'actions pour leur préservation et leur reconstitution.

o Soutenir l'éducation à l'environnement

L'Alsace Centrale est historiquement très impliquée dans le développement de l'éducation à l'environnement en Alsace ; l'ARIENA est implantée à Sélestat. Le PETR et les communautés de communes développent de nombreuses actions en partenariat avec la Maison de la Nature du Ried et de l'Alsace centrale.

- **Vivier de projets et projets prioritaires pour le territoire à court et plus long terme**

Voir annexe

La signature du PTRTE par l'État, la Région et la CeA ne vaut pas soutien financier ou appui systématique en ingénierie pour les projets qui y sont listés. Ces derniers demeurent soumis aux procédures particulières et aux critères d'éligibilités propres à chacun des dispositifs, appréciés à la date du dépôt de la demande.

Cette partie 2) « portée et contenu du pacte » (intégration des contrats, construction/actualisation de la stratégie et choix des projets prioritaires) est nécessairement évolutive. Les projets sont incrémentés au fur et à mesure et le contenu du Pacte fera l'objet d'une actualisation annuelle. Ces modifications, issues de l'enrichissement de la stratégie et de l'émergence de nouveaux projets ou partenariats, seront validées par la gouvernance (cf. §3 ci-dessous) et intégrées « au fil de l'eau » dans le Pacte sans procédure d'avantant.

3. Processus de choix et de financement des projets

1. Le territoire identifie le **vivier de projets** qu'il estime structurants, décisifs, important pour l'avenir de son développement à court et plus long terme : les projets qu'il veut voir figurer dans son PTRTE.
 2. Les parties prenantes du Pacte définissent ensemble le **caractère prioritaire des projets** (au regard de la stratégie du territoire et des financements disponibles).
 3. Les parties prenantes s'engagent à **faire avancer les projets retenus comme prioritaire** soit au titre de la relance pour les projets prêts à démarrer, soit au titre d'autres politiques (ingénierie/investissement, droits communs, sur-mesure, privé...) pour les projets à faire mûrir. Ce travail de priorisation sera actualisé chaque année. Le PTRTE est bien évolutif.
- **Zoom sur la relance** : les projets identifiés pour la relance, c'est-à-dire pour les projets prêts à démarrer (réalisé en 2021 ou début 2022), feront l'objet d'un examen conjoint par l'État, la Région et la CeA au sein d'un comité départemental ad hoc, voire Régional (si mobilisation de fonds européens). Les projets retenus pourront être financés avant la signature du PTRTE et seront constitutifs des projets prioritaires de ce PTRTE.

4. Les engagements des partenaires

- **Les engagements communs à tous les signataires sur la période 2021-2026**
 - Poursuivre la convergence des contrats et de simplification des gouvernances.
 - Animer le vivier de projets identifiés dans le Pacte et concrétiser les projets prioritaires.

- **Les engagements du territoire :**

- Identifier un référent technique.
- Associer les forces vives du territoire et mettre en place une gouvernance.
- Élaborer, suivre, enrichir et actualiser (annuellement) sa stratégie et ses projets.

- **Les engagements de la Région :**

- Accompagner la démarche en proximité grâce à votre Maison de Région qui travaille en tandem avec un service contractualisation centralisé.
- Être facilitateur pour l'élaboration et l'actualisation des Pactes, notamment dans l'élaboration du bilan écologique, dans l'inventaire des projets, ou encore la synthèse d'éléments de stratégie de contrat préexistants signés par la Région.
- Proposer des outils d'aide à la consolidation de la stratégie et à la priorisation des projets.
- Faire avancer les projets prioritaires en leur apportant des solutions (classiques et/ou innovantes), notamment de financement en mobilisant l'ensemble des dispositifs de la Région et le fond territorial d'accompagnement des territoires.

- **Les engagements de l'État :**

- Accompagner la démarche par une mobilisation de l'ANCT, des services déconcentrés et des opérateurs de l'État
- Être facilitateur pour l'élaboration et l'actualisation des Pactes
- Contribuer à l'identification et à la priorisation des contrats pouvant intégrer les PTRTE.

- **Les engagements de la Collectivité européenne d'Alsace :**

- Accompagner les porteurs de projet en mobilisant le réseau d'ingénierie Alsace, les services de la CeA et en particulier les délégations territoriales.
- Contribuer à l'enrichissement des projets d'attractivité dans le cadre d'un travail partenarial de co-construction

- **Les contacts techniques du PTRTE**

Territoire	Région	État	CeA
METZ Mathilde, directrice adjointe du PETR T. 03 88 92 11 81 mathilde.metz@petr-selestat.fr	LOCQUET Nicolas, Directeur de la Maison de la Région de Sélestat T. 06 38 10 80 58 nicolas.loquet@grandest.fr	KLING Delphine, SG de la sous-préfecture de Sélestat-Erstein T. : 03 88 58 83 50 delphine.kling@basse-rhin.gouv.fr	KRACKENBERGER Laurent, délégué de la direction générale T: 03 68 33 80 72 laurent.krackenberger@alsace.eu
STEEGER Philippe, Directeur Général des services de la Communauté de communes de Sélestat T. 03 88 58 01 60 philippe.steeger@cc-selestat.fr	JAMBON Sophie, Cheffe du service Développement Territorial Maison de Sélestat T. 03 88 58 41 12 / 07 86 66 50 69 sophie.jambon@grandest.fr	SCHWANGER Marie-France Chargé des dotations et de l'intercommunalité de la sous-préfecture de Sélestat-Erstein T. : 03 88 58 83 56 marie-france.schwanger@basse-rhin.pref.gouv.fr	

Gouvernance du pacte à l'échelle locale et supra

Comité de Pacte intégrateur

Il est le lieu de définition, d'évaluation et d'actualisation de la stratégie du territoire. Il assure l'examen, le suivi et l'évaluation des projets. Il définit l'expression des besoins d'accompagnement en ingénierie.

Composition du comité de pacte

État : Préfet de Département ou son représentant

Région : Vice-Président et/ou le Directeur de la Maison de la Région de Sélestat

Collectivité Européenne d'Alsace : Vice-président de Territoire et/ou le Conseiller d'Alsace du territoire du contrat. Le délégué de la Direction Générale du territoire à l'échelle territoriale sera également présent.

EPCI : Président du PETR + direction + 1 élu et un technicien référent par EPCI membre

Autres : ADEME, Président du Conseil de développement, ...

- **Signataires du Pacte :**

Territoire	Région	État	CeA
Président du PETR Patrick BARBIER  	Président du Conseil Régional  Jean ROTTNER	La Préfète de la Région Grand Est Préfète du Bas-Rhin  Josiane CHEVALIER	Président de la Collectivité européenne d'Alsace  Frédéric BIERRY
28 JAN. 2022			

Annexes

- Annexe 1 : Bilan écologique du territoire
- Annexe 2 : Tableau des projets

Le PETR Sélestat-Alsace Centrale a validé le lancement de son Plan Climat Air Energie Territorial à l'échelle de son territoire couvert par un SCoT en janvier 2018. Ce sont donc 4 Communautés de Communes qui sont engagées dans ce projet territorial, dont 2 Communautés de Communes qui n'en ont pas l'obligation ; à savoir la Communauté de Communes de la Vallée de Villé et la Communauté de Communes du Val d'Argent.

L'élaboration du PCAET est coordonnée par le PETR, néanmoins la mise en œuvre d'une partie de son programme d'action se fera à l'échelle de chaque Communauté de Communes.

Le PCAET s'inscrit dans une démarche globale de politique Climat Air Energie (CAE), dans la continuité de travaux initiés dès 2012 par l'*Association pour le Développement de l'Alsace Centrale (ADAC)* et qui a permis de faire émerger entre autre un Espace Info Energie, la plateforme de rénovation des maisons individuelles OKTAVE, ou encore le Projet Alimentaire Territorial. La démarche globale CAE a aussi été l'occasion d'obtenir le label et les financements Territoires à Energie Positive ou encore de bénéficier des Certificats d'Economie d'Energie.

Le Plan Climat est un outil transversal de planification stratégique et opérationnel pour les collectivités territoriales qui prend en compte l'ensemble de la problématique climat-air-énergie.

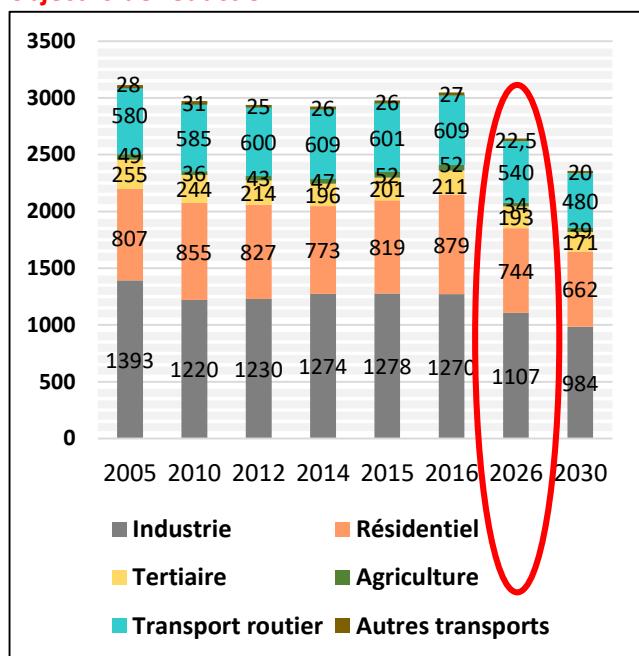
Il a vocation à impliquer collectivités, entreprises et représentants de la société civile et représente une opportunité pour structurer davantage la démarche globale Climat Air Energie et l'inscrire dans un **cadre règlementaire qui fixe des objectifs chiffrés à atteindre rapidement, en matière de réduction d'émissions de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques, et aussi de développement des énergies renouvelables et d'adaptation au changement climatique.**

LE TERRITOIRE S'ENGAGE A FIXER LES OBJECTIFS CLIMAT-AIR-ENERGIE SUIVANTS

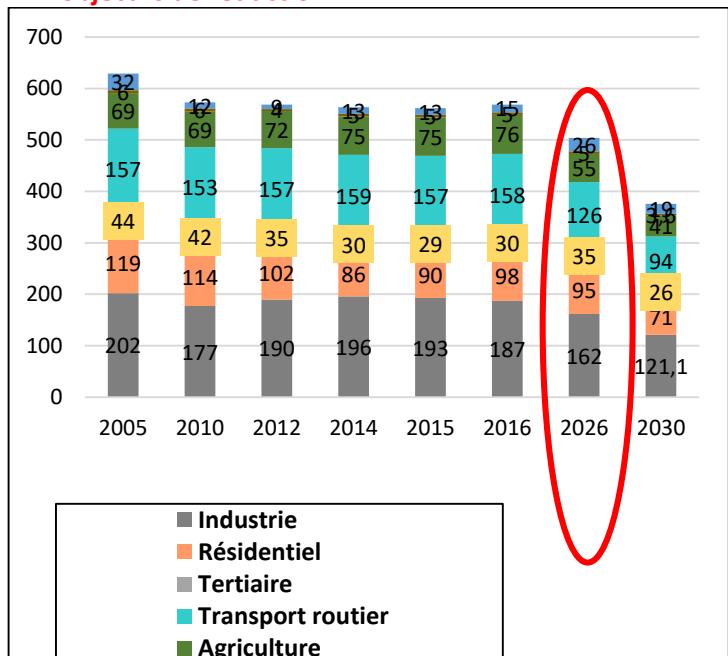
Consommation énergétique finale	-20% en 2030 par rapport à 2012 dans chaque secteur d'activité Objectif à mi-parcours : -10% en 2026 par rapport à 2012 -50% en 2050 par rapport à 2012
Gaz à effet de serre	-40% en 2030 par rapport à 1990 (règlementaire) dans chaque secteur d'activité PROPOSITION d'Objectif à mi-parcours : -20% en 2026 par rapport à 2005 -75% en 2050 par rapport à 2005
Polluants atmosphériques	-50% d'oxydes d'azote (NOX) en 2020 et -69% en 2030 par rapport à 2005 Objectif à mi-parcours : -50% en 2026 par rapport à 2005 -27% de particules fines (PM2,5) en 2020 et -57% en 2030 par rapport à 2005 Objectif à mi-parcours : -57% en 2026 par rapport à 2005
Production des ENR	-30% de consommation énergétique primaire d'énergies fossiles en 2030 par rapport à 2012 Porter la part des ENR à 26,5% de la consommation finale d'énergie brute en 2020 (donc 2026) et à 32% en 2030 Objectif à mi-parcours : porter la part d'ENR dans la consommation à 26,5% en 2026 par rapport à 2005

PROFIL ENERGETIQUE DU TERRITOIRE

Consommation énergétique du PETR par secteur et objectifs de réduction

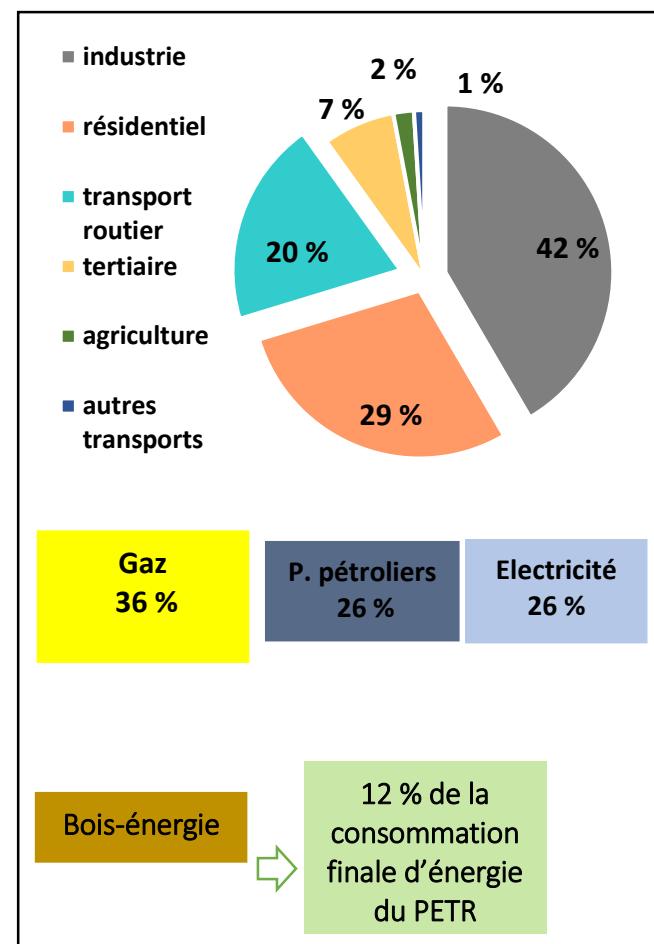


Emissions de gaz à effet de serre du PETR par secteur et objectifs de réduction

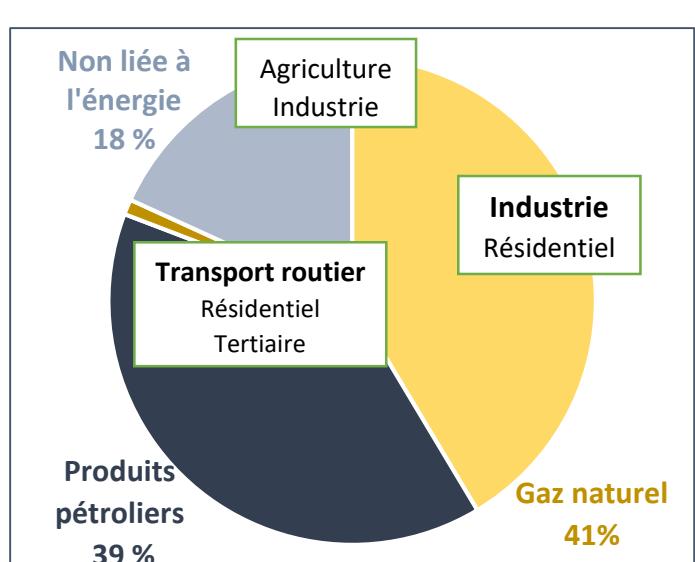


Une légère baisse de l'ensemble des consommations énergétiques de 2%, mais une augmentation dans certains secteurs à partir de 2015 : transport, résidentiel, agriculture / Une baisse de 10% des GES mais une augmentation dans le résidentiel et l'agriculture

Consommation énergétique du PETR par secteur et par source en 2016



Part des émissions de gaz à effet de serre du PETR par source en 2016

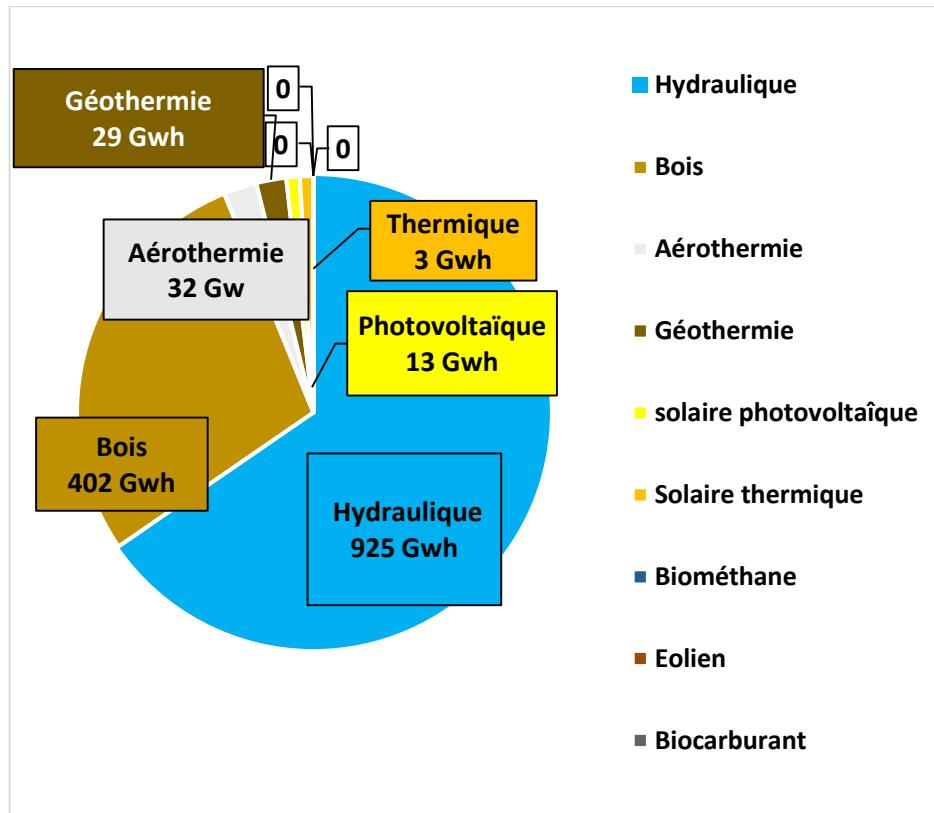


Le territoire du PETR est 1. fortement industrialisé, 2. marqué par une forte consommation des secteurs résidentiel et tertiaire

Des émissions de gaz à effet de serre importantes dans l'industrie et le résidentiel dues au gaz,

Autres ENR

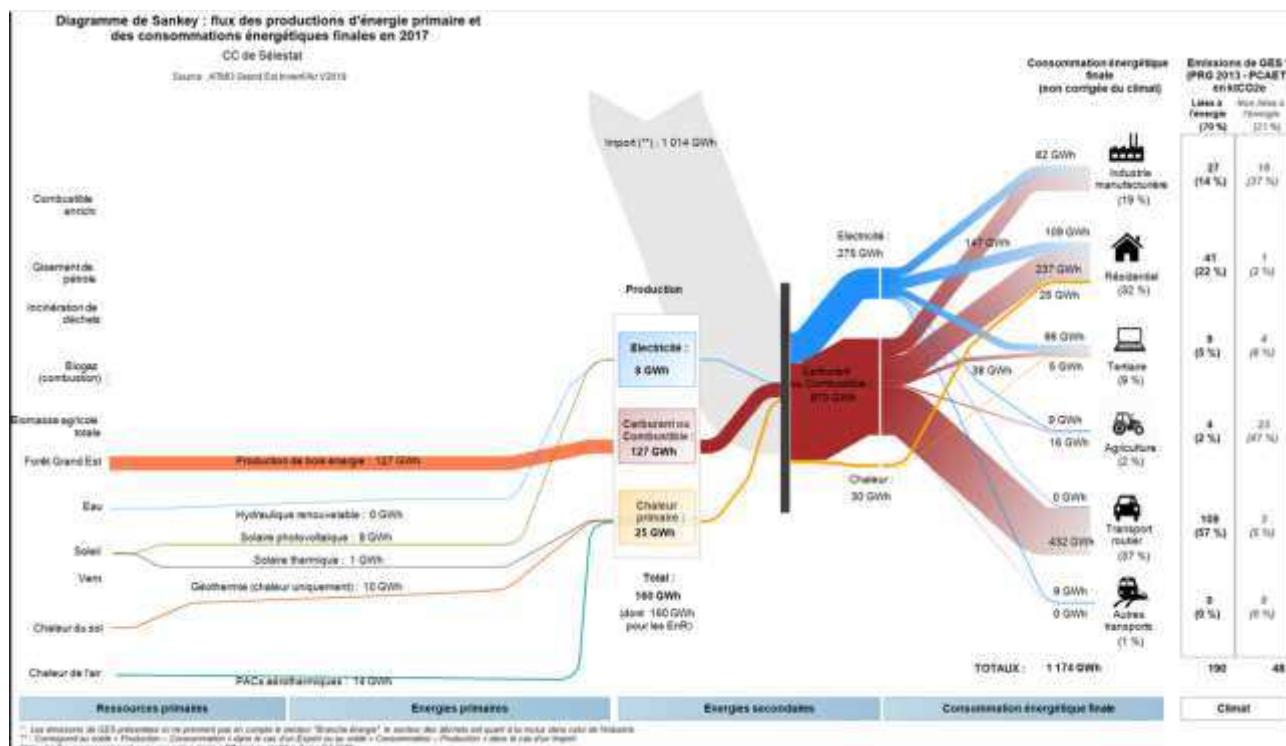
Résumé de la production de toutes les énergies primaires renouvelables, par filière sur le territoire du PETR, en 2016



Une production d'énergies renouvelables en augmentation

Un mix énergétique à atteindre : la production se concentre encore beaucoup sur l'hydraulique et sur le territoire du Ried de Marckolsheim

Flux des productions d'énergie primaire et des consommations énergétiques finales de la Communauté de Communes de Sélestat en 2017



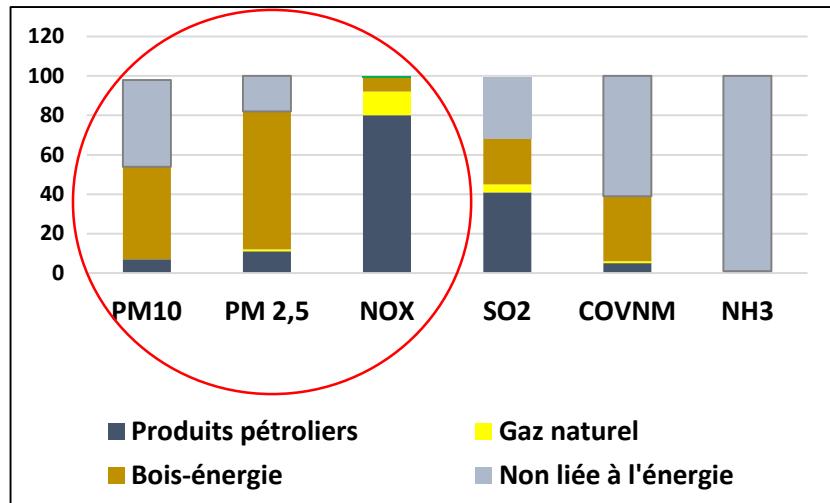
Exemple de la Communauté de Communes de Sélestat

Une dépendance extérieure très forte pour la consommation de chaleur

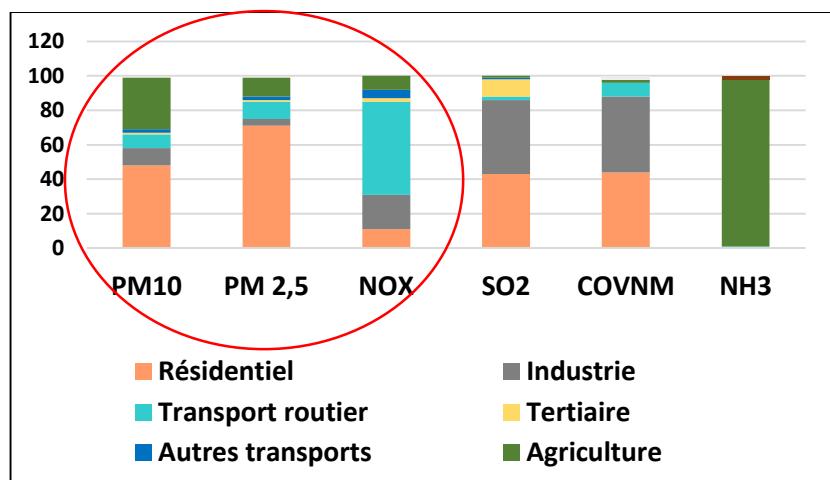
Des besoins très importants en chaleur dans le résidentiel, le tertiaire et l'industrie

Des besoins en carburant pour le transport

Part des sources d'énergie concernés par chaque polluant, du PETR, en %, en 2016



Part des secteurs d'activité concernés par chaque polluant, pour le territoire du PETR, en %, en 2016



Une nécessité de sortir rapidement des énergies fossiles pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et les polluants atmosphériques

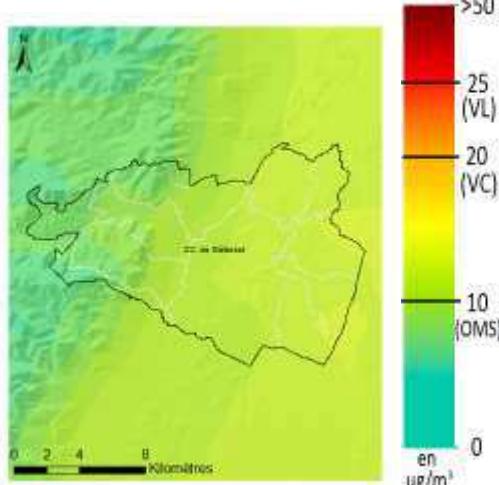
Des enjeux sanitaires pour le territoire :

Les particules fines PM10 et 2,5 : combustion de bois énergie pour le chauffage / et secteur industriel

Les dioxydes d'azote : NOx : Combustion de produits pétroliers principalement pour le transport routier

Moyennes annuelles en particules fines PM2,5 de la Communauté de Communes de Sélestat en 2017

Code	Zone	Minimum	Moyenne	Maximum
246700967	CC de Sélestat	8	11	13



Exemple de Sélestat

Une moyenne annuelle en particules fines PM2,5 à la limite des recommandations

Pacte Territorial de Relance et de Transition Ecologique

if des projets prêts à démarrer

Les projets matures, avec un démarrage d'opération (début travaux) d'ici à mi-2022

Intitulé d'opération	Maître d'ouvrage	Localisation	Description sommaire de l'opération	Calendrier de réalisation - début et fin d'opération	Projet mature OUI "relance" réalisé en 2021/2022) NON (à faire murir)	Financements sollicités ce jour	Remarques
Amplification et pérennisation des moyens d'animation et d'accompagnement de la démarche PAT	PETR / EPCI	Alsace centrale	poursuite du programme d'actions initié en 2019 autour des 4 axes stratégiques : restauration sociale, culture alimentaire, nouvelles filières, accompagnement des exploitations	2022	OUI	AAC DRAAF Grand Est	PAT lauréat du PNA 2020 convention en cours avec l'ADEME
Valorisation des jardins communaux et du jardin partagé	Commune de Wittisheim	Jardins communaux Ihégi et jardin partagé (rue du Presbytère)	Réfection des clôtures, mise à disposition d'outils, plantation d'un verger hautes tiges, formation aux techniques alternatives de jardinage	juillet - décembre 2021	OUI	Etat via appel à projet	
Petites Villes de Demain	Communauté de Communes de la vallée de Villé et commune de Villé	Vallée de Villé	Intervention dans le domaine de l'économie et du cadre de vie, dans le domaine de la transition écologique et dans le domaine de l'environnement et des paysages	Convention en cours de finalisation	OUI		
coordination du dispositif "ville de demain"	Communauté de communes du ried de Marckolsheim	territoire de la CCRM		début : 2021 fin : 2026			45 000€ / an subventions : 50% ANRU, 50% ANCT
Animation du réseau Connect'teams	PETR / EPCI	Alsace Centrale	création d'un poste (mi-temps) pour l'animation du réseau des grandes entreprises du territoire en lien avec l'ADIRA	fin 2021-2022	OUI	Territories d'Industrie	
Réhabilitation des parcs / espaces enfants	Commune de Sainte-Marie-aux-Mines	Sainte-Marie-aux-Mines	- Jules Simon - Ecole de Latte - Espace Tisserand	2021-2023	OUI		
Aménagement d'une aire de jeux sur la place de la gare	Commune de Lièpvre	Lièpvre	Remplacement des jeux ainsi que les tables et bancs du parc	Mi-2021	OUI		Demandes de devis réalisées, vu le montant, un MAPA sera nécessaire
Rénovation d'une maison en centre socio-culturel	Commune de Schoenau	Schoenau centre village	Rénovation totale d'une maison alsacienne à colombages du 17ème siècle pour créer un bâtiment dédié à la jeunesse et aux activités sociales et création d'un espace public	Début des travaux: été 2021 Fin des travaux: printemps 2022	OUI	Climaxion, CEA	
création d'un accueil périscolaire	CCommunauté de communes du ried de Marckolsheim	rue du Tilleul	création d'un accueil périscolaire en lieu et place de l'actuel "pôle solidarité de la ville de Marckolsheim". Travaux d'aménagement, achat d'équipements et de matériels nécessaires à l'accueil des enfants dès 4 ans.	début : juillet 2021 fin prévisionnelle : août 2021			
Construction périscolaire Baldenheim-Mussig	Communauté de communes de Sélestat	Baldenheim	Construction d'un périscolaire de 100 places, d'une micro-crèche et d'une salle d'activités polyvalente. Locaux techniques et des salariés mutualisés. Label E3C1 sollicité. Mutualisation de la chauffeuse avec un bâtiment communal.	Janvier 2021 : APD + dépôt PC Février 2021 : dépôt des demandes de subventions Avril 2021 : AO travaux Septembre 2021 : OS travaux	Oui	FEADER : 299 980 € DETR/DSIL : 422 430 € RGE : 40 000 € (PAC + photovoltaïque) CEA : 433 772 €	Prix de revient prévisionnel TTC : ~ 2,6 millions €
Préservation des ressources en eau	Commune de Neubois	NEUBOIS	Acquisition de balconnaires avec réserves d'eau pour le fleurissement 2021. Mise en place de conteneurs récupérateurs d'eau de pluie	avril à juin 2021	OUI	REGION	
Trame vert et bleue troisième phase	collectif des 10 communes engagées	Vallée de Villé	Réalisation d'infrastructures pour la biodiversité : aménagement de clairières sur le flanc sud de la commune, notamment sous la ligne à Haute tension. Réalisation de mares et acquisition par la commune des têtes de réseaux hydrauliques dans le cadre de l'aménagement foncier et forestier en cours sur la commune	2021-2022	oui	Voir plan de financement de la troisième phase. Contribution communale 10000 € sur deux ans	
Trame Verte et Bleue	Commune de Wittisheim	Ensemble du ban communal	Etudes, réalisation de mares, restauration de berges (étang de pêche et plan d'eau), plantation de haies, actions et animations pédagogiques et de sensibilisation	2022-2023	OUI	-	
Trame Verte et Bleue du Ried	Groupement pluricommunal	MUTTERSHOLTZ	Extensions aux communes riediennes de la démarche TVB	2022-2023	En cours de définition	Dialogue avec les financeurs (Région/AERM/DREAL)	
Création d'un sentier pédagogique découverte de la forêt rhénane et mise en valeur de la digue Tulla	Commune de Schoenau	Ban communal	Création de sentier pédagogique avec panneaux informatifs sur le patrimoine naturel (espèces présentes, bras morts du Rhin) et historique (Digue Tulla, bornes Rhénanum)	Fin 2021-2022	OUI		
Aménagement du Pôle d'échanges multimodal de la gare et de la place du Général De Gaulle	Ville de Sélestat	Sélestat	Aménagement du Pôle d'échanges multimodal de la gare et de la place du Général De Gaulle : Réaménagement des accès routiers à la gare; Amélioration des accès piétons/cycles; Aménagement de l'intermodalité bus; Amélioration/augmentation des capacités de stationnement.	2020 à NOVEMBRE 2021	OUI	DSIL/RGE/CEA/CCS	Projets en cours de réalisation
Pistes Cyclables	Communauté de Communes de la vallée de Villé et Communauté Européenne d'Alsace	Axe Steige-Villé et Axe Villé-Thannvillé	Suite au Schéma Directeur "Piste Cyclable réalisé en 2019" sur la vallée de Villé, réalisation de la dorsale Steige - Villé-Thannvillé	Acquisition Foncière en cours - Travaux Steige-Villé en 2021/2022 et Villé-Thannvillé 2022/2023	OUI		Acquisition Foncière par la Communauté de Communes et Réalisation des Travaux par la CEA
Voie douce intra muros (sur trajet piste cyclable Steige -Villé)	Commune de Maisongoutte	Maisongoutte	Pilotage de la faisabilité du tronçon intra muros de l'entrée de la ZAIM (est) jusqu'à la sortie vers Steige (rond point du centre sportif) à l'ouest. Tronçon de 1650 m avec 650 m de parcelles privées dont il faut convaincre 24 propriétaires de céder leur terrain	négociations riverains en cours , construction prévue pour 2022 (voir maîtrise d'œuvre comcom)	oui	Non sollicité au niveau communal , voir contribution communale à définir	demande d'audit des ponts sur le Giessen auprès de France Relance
Aménagement de parcours cyclables autour du village	Commune de Schoenau	Ban communal	Création de boucles cyclables autour du village au nord (digue Tulla, forêt domaniale, camping) et au sud (Digue Tulla, forêt, stade)	Boucle nord: Début et fin des travaux: Printemps 2021 Boucle sud: Début et fin des travaux: automne 2021	OUI		
Création d'un accès piéton sécurisé jusqu'au Rhin et à l'embarcadère de tourisme fluvial.	Commune de Schoenau / CEA	Schoenau entrée EST	Prolongement de l'accès sécurisé piétons/cyclistes jusqu'au Rhin et amélioration de l'accès à l'embarcadère sur le Rhin	2022	OUI		Etude lancée auprès de l'ATIP
création d'une piste cyclable en site propre entre les communes de Hilsenheim et Wittisheim	Communauté de communes du ried de Marckolsheim	le long de la RD 210, hors agglomération	création d'une piste cyclable en site propre entre les communes de Hilsenheim et Wittisheim pour favoriser la pratique du vélo à la place de la voiture, donc économie d'émission de CO2.	début : 2022 fin : 2023		Département 67	
création d'une piste cyclable en site propre pour relier le Parc d'Activités Intercommunal de Marckolsheim à la piste du canal du Rhône au Rhin.	Communauté de communes du ried de Marckolsheim	Parc d'Activités Intercommunal de Marckolsheim	création d'une piste cyclable en site propre pour relier le PAIM de Marckolsheim à la piste du canal du Rhône au Rhin sur une longueur de 850 ml avec un franchissement du canal.	début : 2022 fin : 2023		Département 67	
Circulation douce	Commune de Marckolsheim	Marckolsheim	circulation douce dans la zone urbaine pour relier les pistes cyclables situées hors agglomération au centre de la commune et aux équipements structurants			RGE / CEA	
Piste cyclable STEP	Communauté de communes de Sélestat	Sélestat	Création d'une piste cyclable contournant la STEP afin de rejoindre plus directement la ZI Nord depuis le Ried.	2020 : désignation du MOe 2021 : études et AO 2022 : travaux	Oui	DETR/DSIL : 22 200 € (30%) CEA : 37 000 € (50%) CCS : 14 800 € (20%)	Prix de revient prévisionnel TTC : ~75 k€
Piste cyclable Sélestat - Châtenois	Communauté de communes de Sélestat	Sélestat/Châtenois	Création de la liaison cyclable en site propre entre les deux communes via le Vieux Chemin de Sélestat	2021 : désignation du MOe 2022 : études et travaux	Oui	DETR/DSIL : 101 700 € (30%) CEA : 169 500 € (50%) CCS : 67 800 € (20%)	Prix de revient prévisionnel TTC : ~340 k€
étude pour la réactivation de ligne Sélestat-Bois l'Abbesse	PETR	CCVA/ CCVV/ CCS	étude d'opportunité pour la réactivation de la ligne avec solution de rabattement vers la gare de Sélestat	2ème semestre 2021	OUI	CEA/Banque des territoires	
étude vélostation	PETR	PETR	étude de définition pour la création d'une station de location et de réparation de vélo à la gare de Sélestat - partenariat structures de l'ESS (Emmaüs)				
développement d'un véobus	Gouttes d'eau du val d'Argent	PETR					
étude : Référentiel local d'aménagement, des aires d'accueil vélo de l'Alsace Centrale	PETR	PETR	création d'un référentiel pour l'aménagement des aires d'accueil le long des véloroutes	2022	OUI	AMI TenMod en cours	
Création d'un tiers-lieu associatif au centre-ville de Sainte-Marie-aux-Mines	Les Gouttes d'Eau du Val d'Argent / CCVA	Sainte-Marie-aux-Mines	Espace de travail partagé et espace de rencontres, d'échanges, d'émergence d'idées et de projets pour contribuer à la transition écologique, démocratique et sociale du territoire	2021 - 2022	OUI		
Rénovation école place des fêtes	Commune de Rombach-le-Franc	Rombach-le-Franc	Rénovation et adaptation d'un ancien bâtiment scolaire situé sur la place des fêtes à Rombach-le-Franc.	2021 - 2022	OUI	DET R	Marché de matrice d'œuvre en cours. Coût prévisionnel du projet estimé à 150.000 € TTC.
Rénovation énergétique de l'école de Lièpvre	Commune de Lièpvre	Lièpvre	Changement des fenêtres et des portes extérieures de l'école	Demande de permis effectuée	OUI	DET R et DSIL	L'ADAUHR a été sollicitée pour une rénovation plus importante de l'école
Rénovation globale de l'Ecole Allberg	Commune de Sainte-Marie-aux-Mines	Sainte-Marie-aux-Mines	Mise aux normes incendie, accessibilité, thermique, cour	2020-2023	OUI	DSIL, Région, Banque des Territoires	
Rénovation de l'éclairage public	Commune de Lièpvre	Lièpvre	Remplacement des lampes au mercure par des LED et changement du système de pilotage de l'éclairage public	Dès retour DETR	OUI	DET R et syndicat d'électricité	En fonction des subventions ce projet pourra se faire sur 2 ans

Intitulé d'opération	Maître d'ouvrage	Localisation	Description sommaire de l'opération	Calendrier de réalisation - début et fin d'opération	Projet mature OUI "relance" (réalisé en 2021/2022) NON (à faire murir)	Financements sollicités à ce jour	Remarques
Photovoltaïque en autoconsommation collective	Communauté de Communes de la vallée de Villé	Zone Industrielle de Villé-Triembachau Val, Neuve-Eglise	Installation de panneaux photovoltaïque sur les toits adaptés des entreprises de la ZI pour produire de l'électricité qui sera autonommée localement.	Etude en cours et réalisation des investissements avec mise en place de la structure gestionnaire en 2022	OUI	Climaxion (7.000 €) et CEA (10.150 €) pour les études	Coûts des études 27.300 € HT
Améliorations Energétiques du Centre Administratif et de la MJC le Vivarium	Communauté de Communes de la vallée de Villé	Bassemberg Villé	Audit énergétique des bâtiments par le CAUE en 2021 et travaux à partir de 2022	Etude CAUE en cours	OUI		Coût des études + choix Maître d'Oeuvre 8.500 € TTC
Rénovation Eclairage Public	Commune de Neubois Cabinet Géomètres Roth Simler (Maître d'œuvre)	NEUBOIS	Remplacement des lumaires existants SHP par du LED, Abaissement de puissance à 50% durant la moitié du fonctionnement, Remplacement des Lumandar par les horloges astronomiques permettant de réduire la plage de fonctionnement	juin à septembre 2021	OUI	DETIL-DSIL - CEA SYNDICAT ELEC.	CEA : 47 175 € SYND ELECT : 24 960 €
Energie renouvelable et réseau intelligent de consommation d'électricité. Equipment de l'église en panneaux solaires pour de la production en autoconsommation collective	Commune de Maisongoutte	Maisonsgoutte	Le projet comporte deux volets : investissement dans une unité de production d'énergie située au centre du village (300 m2 de toiture sur l'église), mise en place d'une organisation participative et collectif de consommation locale d'énergie dans une perspective de sobriété énergétique. La commune sera producteur et consommateur prioritaire pour ses services publics en journée (mairie, écoles, foyer, atelier). Le surplus sera fourni aux entreprises locales (soutien à l'activité économique locale) et aux ménages désireux de s'engager dans la démarche. Un développement futur d'interconnexion avec d'autres villages est possible grâce à la Loi climat et énergie qui permet de partager de l'énergie en zone rurale jusqu'à 20 km.	Second semestre 2021	Oui	Département Bas Rhin (CeA) (second fonds de solidarité) 27 % soit 35 000 € accordé Région Grand Est (Climaxion) 20 % soit 26 000 € en cours Etat :dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) 33 % soit 42 000 € en cours Auto financement (commune) 20 % soit 26 000 € Montant total 129000 HT	Etude de montage de la PMO (Personne organisatrice morale en cours mai juin 2021) avec volet technique et juridique. Projet de centrale villageoise municipale pionnier dans la vallée. En attente de l'accord de financement de la Préfecture sur plan de relance transition énergétique pour lancer les travaux.
Extension et restructuration de l'espace socio-culturel	Commune de Neuve-Eglise	1 rue du 28 novembre - 67220 NEUVE- EGLISE	isolation du bâtiment, modification du système de chauffage et ventilation, mise aux normes de la cuisine et agrandissement de l'espace accessible au public	01/10/2021 (pour un an)	oui "relance"	CEA, Région, Etat	
Rénovation/Réhabilitation de la salle polyvalente	Commune de Lalaye	19 B Place de la Mairie à LALAYE	Démolition du hall des sports attenant à la salle polyvalente (structure non conforme + couverture amiante) + réhabilitation/rénovation de la salle polyvalente avec extension	2022	OUI (études en cours)	NON	Avis négatif à la poursuite d'exploitation
PV en Autoconsommation	Commune de Muttersholtz	MUTTERSHOLTZ	Installation d'une centrale de kWc sur le toit de l'école maternelle en autoconsommation avec revente du surplus	fin 2021	OUI	CLIMAXION	
Rénovation énergétique et mise au norme d'une salle communale	Commune de Muttersholtz	MUTTERSHOLTZ	La Salle communale rue de Wittelsheim nécessite une mise aux normes: ERP, PMR et efficacité énergétique	début mai 2021	OUI	DSIL/Climaxion	
Tiers-lieu des énergies	Alter-Alsace Energies / Commune de Muttersholtz	MUTTERSHOLTZ	Dans l'ancienne centrale hydroélectrique, l'association Alter Alsace Energie souhaite installer un tiers-lieu et réaliser un chantier de rénovation énergétique participatif. Ce tiers-lieu	Chantier participatif étalé sur toute l'année 2022	Etudes AVP en cours	Climaxion en précontact (pas encore de demande officielle)	
Route intelligente Hurst	Mairie de La Vancelle	LA VANCELLE Hurst	création d'un smart road avec enfouissement réseaux et équipement de technologies innovantes en matière énergétique et numérique (LIFI, LEDS connectés, Caméras, volant d'inertie pour stockage d'énergie.	01/10/2021 - 30/01/2022	oui	département (OK), ENEDIS (OK), DSIL-DETIL (en cours) REGION (en cours)	
Rénovation énergétique d'un bâtiment communal (4 logements)	Commune de Châtenois	2 place des Charpentiers	Le projet de rénovation thermique du bâtiment comprend : - l'isolation thermique extérieure - l'isolation du plancher bas du RDC (plafond cave) - le remplacement des volets roulants	2021 : travaux	OUI	DSIL rénovation énergétique Primes CEE	Consultation effectuée, sélection en cours
Mise en place de lampadaires LED dans tout le village	Commune BALDENHEIM	tout le village et l'annexe de Rathsmhausen	La commune de Baldenheim souhaite rénover l'éclairage public sur l'ensemble de la commune à l'exception des voies récentes, dans le but de réaliser des économies d'énergie (cadre : rénovation énergétique). Sur l'ensemble de la commune et son annexe, le réseau Eclairage Public comprend 8 postes de commande avec quelques 190 points lumineux dont environ 135 à rénover. En remplacement du dispositif ancien, vétustes et énergivores, les luminaires et les armoires devront être rénovées pour adapter l'éclairage en fonctions de tranches horaires ainsi que de l'intensité. Les candélabres existants seront préservés, les têtes de luminaires seront reconstruites et gradables en LED, leur intensité pourra être réglable. Au final, il s'agit de faire des économies, d'énergie, de pollution lumineuse, tout en s'inscrivant dans une démarche de développement durable.	Décembre 2021/décembre 2022	oui	Fonds de solidarité du conseil départemental du 67 Le syndicat d'électricité du 67 Dotation d'Equipement des territoires ruraux (DETIL) Dotation de Soutien à l'investissement (DSIL)	
Changement des radiateurs de la mairie	Commune BALDENHEIM	1 place E Gisselbrecht	remplacement des très vieux radiateurs très énergivores par des radiateurs nouveaux bien moins énergivores	septembre 2021/octobre 2021	oui		
Rénovation ou construction du Centre socio culturel	Commune BALDENHEIM	Rue du Château	Rénovation du bâtiment qui est une véritable passoire énergétique	avril 2021/2025	en cours de maturation...		
Rénovation énergétique de 13 bâtiments communaux	Ville de Sélestat	Sélestat	Travaux d'amélioration énergétique du parc immobilier de la Ville	de mai 2021 à décembre 2023	OUI	DSIL/RGE	Transition énergétique. Travaux d'améliorations énergétiques sur 13 bâtiments communaux
Ecole Froebel	Ville de Sélestat	Sélestat	Remplacement fenêtres - performance énergétique	06/21 à 09/21	OUI	DSIL/RGE/CEA	Remplacement des menuiseries extérieures bois. Amélioration du confort et performances énergétiques
Réhabilitation Commanderie Saint Jean	Ville de Sélestat	Sélestat	Travaux d'amélioration énergétique et rénovation bâtiment MH (avec restructuration espaces bureaux et amélioration service à l'usager-accueil du public)	07/21 à 06/22	OUI	DSIL/RGE/CEA	Réhabilitation immeuble inscrit au titre de Monument Historique + aménagements de bureaux et amélioration de la performance énergétique
Rempl EP Rue de ST-Cyprien/Rte Rhin	Commune de Mackenheim	MACKENHEIM	mise en place d'un EP LED programmable (mats + luminaires)	07 2020 à 07 2021	oui	-DETIL -SYND ELEC GAZ DU Rhin -CEE	DOSSIERS déposés en 01 2021 avec risque de refus car dossier déposé après signature des marchés
Couverture photovol sur bâtx communaux	Commune de Mackenheim	MACKENHEIM	concerne l'école maternelle Rue Principale, l'annexe du club-house et le bâtiment destiné au nouvel atelier	05 2022 à 05 2023	oui		Une 1ere étude de faisabilité a été soutenue par la Région. Le dossier de consultation est prêt pour les deux bâtiments existants: l'école maternelle et annexe
Création d'une chaudière bois mutualisée, d'un réseau de chaleur et d'un hall de stockage des plaquettes	Commune de Marckolsheim	Ecole Brant : 3 place de l'Eglise, Maison Kolb (école de Musique) : 4 place de l'Eglise, Presbytère : 2 place de l'Eglise, Maison MLM : 1 place de l'Eglise	Réaménagement d'une chaudière individuelle et du sous-sol d'un bâtiment public pour y installer une chaudière collective bois. Celle-ci serait liée à un réseau de chaleur et dimensionnée pour répondre aux besoins de chauffage de 4 bâtiments distincts : - un bâtiment scolaire et périscolaire - un bâtiment accueillant l'école de musique - le presbytère - une maison associative appelée maison MLM Prévoir des possibilités de connexion vers La bouilloire : bâtiment accueillant la MJC, la médiathèque et le cinéma. L'opération prévoit également la construction d'un hall pour le stockage du combustible (plaquette bois).	début des travaux : juillet 2021 fin prévisionnelle : déc. 2021		- Etat DSIL relance - Région (REGION , ADEME, CLIMAXION)	
Remplacement de la toiture en amiante du club house et installation de panneaux photovoltaïques	Commune de Schoenau	Schoenau entrée Est	Remplacement de la toiture en amiante du club house et installation de panneaux photovoltaïques	Début des travaux: fin 2021 Fin des travaux: été 2022	OUI	DETIL, région, CEA, Climaxion	Projet en lien avec la création de vestiaires pour le club house
Rénovation thermique du bâtiment de l'école	Commune de Schoenau	Schoenau centre village	Isolation thermique du bâtiment de l'école par le remplacement des fenêtres du bâtiment et l'installation d'une ventilation simple flux	A définir	OUI	Renseignements pris (FEDER, DSIL, Climaxion)	Audit énergétique du bâtiment de l'école réalisé et financé par Climaxion
Création d'un réseau de chaleur au bois	Commune de Schoenau	Schoenau centre village	Création d'une chaudière bois alimentant un réseau de chaleur reliant les bâtiments publics du centre village (mairie, école, presbytère, bibliothèque, mpulin)	Début des travaux mi 2022 Fin des travaux : fin 2022	OUI	Renseignements pris (FEDER, DSIL, Climaxion)	Etude de faisabilité réalisé et financé par Climaxion
Installation de panneaux photovoltaïques sur l'école et la chaudière centrale	Commune de Schoenau	Schoenau centre village	Pose de panneaux photovoltaïques sur la chaudière centrale et sur l'école	Début des travaux: mi 2022 Fin des travaux: fin 2022	OUI	Renseignements pris Climaxion	Projet en lien avec la création du réseau de chaleur et la rénovation thermique de l'école
Réhabilitaiton énergétique du bâtiment mairie et rénovation du logement au 1er étage	Commune de Schwobsheim	Schwobsheim	Réfection de la toiture, Remplacement des menuiseries extérieures, Remplacement de la chaudière fioul par une chaudière à pellets, Isolation de l'ensemble, Rénovation totale du logement du 1er étage.	Début de travaux : septembre 2021 Fin des travaux : fin 2022	OUI	Région : Climaxion Relance communes rurale - 500habitants Etat : DETIL ou DSIL	
Changement de la chaudière du presbytère	Commune de Wittisheim	Rue du Prebytère	Changement de la chaudière gaz hors condensation par une chaudière gaz à condensation, plus performante	juin-21	OUI	Certificats d'Economie d'Energie	
rénovation de l'éclairage public	Communauté de communes du ried de Marckolsheim	territoire de la CCRM	suite à l'étude du diagnostic en matière d'éclairage public, la CCRM envisage de rénover son parc en faisant ainsi des économies d'énergie et en faisant diminuer les gaz à effet de serre.	début : 2021 env. 2018 (programme pluriannuel)		CEE	
Conseiller en Energie Partagé (CEP)	Communauté de communes du ried de Marckolsheim	territoire de la CCRM	poursuite de la mission CEP auprès des communes	début : janvier 2021 fin : juin 2023	OUI	NON	coût Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim : 20 000€